



# le bulletin de la société française des architectes

247 rue saint-jacques 75005 Paris  
tél : (33) 1 56 81 10 25 fax : (33) 1 56 81 10 26 contact@sfarchi.org www.sfarchi.org

n°43  
avril 2007

## editorial

### L'Architecture demain : à quelle place et aux bons soins de quels architectes ?

*Ce qui m'inquiète, pour ces temps à venir que je ne verrai pas, ce sont les conséquences prévisibles de cette irrésistible montée de l'insignifiance. Cornelius Castoriadis (France Inter nov. 96)*

La Technique a transformé l'Architecture. L'Architecture a transformé la Technique. Dans un mouvement itératif, les deux disciplines se sont hissées vers de nouveaux territoires. En un siècle et demi, les Beaux-Arts ont été finalement bannis. Cette transformation disciplinaire a été, ici en Europe, le vecteur d'une transformation sociale. Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 20, l'objectif des architectes les plus engagés a été de proposer de nouveaux modèles de vie. Puis, par un tragique détour de l'histoire, après le désastre idéologique de la seconde guerre mondiale qui a montré la possibilité de récupérer les principes de rationalité et productivité au service d'une pensée abjecte, cet objectif s'est réduit dans l'après-guerre à une facilitation de l'accès aux conquêtes sociales et techniques. Enfin, dans les années 80, il a été de reconquérir des lieux pour retarder ce qui advient aujourd'hui inexorablement: la destruction progressive d'ulien social.

Inventer un nouveau langage dont les termes étaient sous-tendus par une poétique du progrès fut sans doute une aventure enthousiasmante pour tous les pionniers du mouvement moderne quand, comme l'énonçait Anatole Kopp, il s'agissait pour eux de créer des instruments au service d'une cause. Faire prendre conscience de nouveaux besoins pendant les Trente Glorieuses et en faire les minima de l'exigence collective fut sans doute aussi la lutte stimulante des artisans du logement social, tout autour de l'Europe de l'Ouest de l'après guerre. Réhabiliter la Ville comme lieu indispensable de pratiques collectives dignes et significatives a été le dernier épisode de cette saga où le projet social portait l'architecture, soit que celle-ci aspire à le provoquer, soit qu'elle se limite plus modestement à le servir.

Cette saga a été l'essence même de l'architecture européenne, sa vertu première à l'égard de la société ayant été de se dédier principalement au logement, en considérant avec méfiance la

#### BUREAU 2007

Président Laurent SALOMON  
1er Vice-Président Benoît PEAUCELLE  
Vice Présidents Olivier GAHINET  
Jacques GUENARD  
Antoine LEYGONIE  
Secrétaire Général Frédéric LEFEVRE  
Trésorier Sylvie BRACHET  
Membres Hervé DUBOIS  
Luc Régis GILBERT  
Jean-Claude LAISNE

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Bernard BETHGNIES  
Hervé BLETON  
Sylvie BRACHET  
Suzel BROUT  
Thierry CAMPAGNA  
Jean-Luc CHASSAIS  
Jacques COURBON  
Françoise DAYOT  
Hervé DUBOIS  
Olivier GAHINET  
Luc-Régis GILBERT  
Olivier GIRARD  
Jacques GUENARD  
Borja HUIDOBRO  
Jean-Claude LAISNE  
Patrick LARODIE  
Frédéric LEFEVRE  
Alexandre MANEVAL  
Jean MAS  
Sylvestre MONNIER  
Benoît PEAUCELLE  
Gilbert PICQUENARD  
Laurent SALOMON  
Alain VIVIER

Membres de droit  
Antoine LEYGONIE  
Benoît PEAUCELLE

#### SOMMAIRE

VIE PROFESSIONNELLE p. 3  
VIE DE LA SFA p. 13

commande d'édifices prestigieux dans laquelle pouvait encore se tapir l'architecte du pouvoir, ce notable servile prêt à toutes les flatteries pour bénéficier des reliefs de la fête. L'architecture ne présente pas le moindre intérêt pour la société si elle n'est pas associée à une vision du monde. A ce jour, plus personne ne le rappelle au politique. Plus aucune voix ne rappelle la responsabilité collective que nous avons tous vis à vis de notre culture. Au contraire, tous s'engouffrent dans des boulevards de sottises ; c'est à qui fera montre de la plus grande créativité au service de la plus contestable des obligations de l'Architecture : soutenir la communication des puissants. Rien ne semble freiner la libido des décideurs publics qui imitent les industriels promoteurs d'images de marque. C'est à qui réalisera la plus grande œuvre à la gloire de son clocher, celui-ci étant promu dans le plus strict respect des canons de la société de consommation. Ces œuvres renforcent chaque jour la pertinence des thèses de Guy Debord sur le fonctionnement de la Société du Spectacle. Ces œuvres qui occupent le devant de la scène médiatique sont en fait des monuments au crétinisme ambiant. Gageons qu'une critique aujourd'hui moribonde se relèvera d'ici peu pour étriller enfin les prosélytes de cette déroute de la pensée concrétisée en trois dimensions. En outre, tout cela est en contradiction totale avec la prise de conscience du rôle du développement urbain dans la dégradation de l'environnement, qui débouche par ailleurs plus sur une hystérie réglementaire que sur un débat social.

Il est possible de remonter à la source de cette tragédie burlesque, et de croiser ici ou là quelques renforts imprévus du désastre culturel qui se déploie sous nos yeux. Sans doute est-il alors nécessaire, indispensable de commenter les évolutions que l'on impose à l'enseignement de l'architecture : réformes de structures, les plus visibles, ou réformes de contenus, les plus insidieuses.

En effet, dans la grande cohérence des mises en compatibilité des systèmes européens de formations (*prétendues d'excellence*), on continue de vouloir imposer à l'enseignement de l'architecture des structures initialement dévolues à l'Université. Donc on applique à cet enseignement le modèle L-M-D. Dans la logique de cette décision où l'on voit bien que la forme (L-M-D) prévaut sur le fond (quels architectes ET pour quelle architecture ?), on promeut des professeurs d'architecture qui ont des doctorats. Des doctorats de QUOI ? De philosophie esthétique ou de sociologie urbaine, de n'importe quelle discipline puisqu'il n'existe pas de doctorat d'architecture, et puisqu'il faut et qu'il suffit qu'outre un diplôme d'architecte (*aguerri ou non à une pratique*), ils soient docteurs. Ils sont un peu au Projet d'Architecture ce qu'étaient à la Médecine ces docteurs Diafoirus que Molière lui prêta. Cependant, tout le monde comprendra qu'il n'est pas souhaitable que cela se voie trop. Alors, grâce à l'ami L-M-D, on arrête l'enseignement du projet d'architecture avant qu'une évaluation définitive de l'intégration des connaissances nécessaires puisse être effectuée dans de bonnes conditions : le Travail Personnel de Fin d'Etude est supprimé. Il est remplacé par un exercice d'école bénéficiant d'un encadrement pluridisciplinaire avec jury renforcé de personnalités extérieures : un moment de promotion-marketing de l'école, arrangé sur le dos de l'étudiant !!

A partir de là, on pourra toujours habiliter TECHNIQUEMENT à l'exercice d'un métier qu'on vient de rétrograder d'un coup sec à un acte technique qui ne déboucherait que sur un épiphénomène des productions humaines utilitaires. Le travail de l'architecte n'est plus une réflexion sur l'état de la Société, une pratique critique de la transformation du

milieu culturel (*c'est-à-dire naturel, social, historique*), c'est un acte technique de l'activité productive. L'architecture n'est plus l'œuvre pensée pour la transformation du réel, mais son commentaire s'inscrit dans la lecture d'une évolution des productions artistiques, toutes disciplines confondues. Certains historiens réussissent par hasard un hold-up presque parfait : l'architecture, ce n'est plus un acte social, c'est un patrimoine à évaluer rétroactivement.

Voilà donc les conséquences à moyen terme des réformes structurelles de l'enseignement de l'architecture telles qu'elles ont été actées à ce jour.

Les contenus ont évolué au cours des dix dernières années au gré des modes de la connaissance. Sans trop caricaturer, on peut affirmer que toute pédagogie balance entre deux extrêmes :

- celles qui visent à structurer la pensée pour faire de l'acquisition de savoirs futurs un processus naturel : on procède pour cela avec une vision claire de l'utilisation à venir des connaissances : dans ce premier cas, la formation est déterminante parce que déterminée, l'acquisition de connaissances n'est pas le plus important, c'est la capacité ultérieure à les bien utiliser qui prévaut et qui donnera du sens à l'oeuvre. ;
- celles qui visent à transmettre des connaissances sans structuration, laissant ces connaissances se sédimer en fonction de l'usage qui peut en être fait ultérieurement, sans préjuger de ce futur : dans ce second cas, la formation est simplement potentielle, l'accumulation des connaissances prévaut, et alors bien malin qui peut dire ce qui va *in fine* en ressortir. De surcroît, dans ce processus cumulatif, il n'est pas sûr que la gradation *information – connaissance – savoir* soit bien explicitée et encore moins maîtrisée. Il est même patent que nombres de simples informations sont pompeusement inscrites au registre des savoirs

En toute connaissance ou en pleine inconscience, la direction des enseignements a opté pour le second système. C'est à la mode parce que cela privilégie le flou. Cette mode existe aussi en architecture qui consiste à faire *verre sur verre sur verre..*, comme les décorateurs des années 70 faisaient *tapis sur tapis sur tapis* !

Le flou dans l'art, ça passe sans laisser de traces durables. Dans la formation des étudiants, ça massacre des générations d'étudiants. Aujourd'hui, il découle d'une accumulation d'enseignements tous azimuts un enseignement scolaire, évalué scolairement. Evidemment cette option d'enseignements pléthoriques est bien commode pour noyer dans le nombre la médiocrité des contenus. Pour garder quelque lustre, cette lamentable affaire fait utilement appel aux rutilances de l'image de synthèse pour y dissimuler l'incompétence profonde que la perfection des images soustrait aisément aux yeux qui ne veulent pas la voir.

Les futurs architectes n'ont ni le temps de se construire une pensée, ni même le temps de s'ouvrir sur le monde extérieur. Cela leur est pourtant indispensable pour comprendre la société qui les accueille et à laquelle ils appartiennent autant qu'elle leur appartient. Ils n'ont pas le temps de découvrir ou de créer des moyens de s'y insérer sans pour autant renier leur culture d'architecte. Cet enseignement les prédispose à l'état de *fashion victim*, livrés au monde des médias et de la consommation. Il sortent de là en rêvant de devenir des Jean

Nouvel ou des Zaha Hadid, ces nouveaux artistes du business, spécialistes du short-track-project, commandé le lundi, livré le mardi malgré ses 200 000 m<sup>2</sup>, construit au bout du compte à 2+n fois le budget prévu, sans que le résultat ait le dixième des qualités de l'image qui l'a promu. Bref, de la foutaise.

Il faudrait tout de même sérieusement se demander aujourd'hui si ces évolutions de l'enseignement de l'architecture, qu'elles soient de structures ou de contenus, ne font pas plus pour la crétinisation des masses que pour la fabrication de ces fameux pôles d'excellences, si chers aux décideurs. Peut-être n'est-il pas trop tard pour revenir à un peu de raison :

- **l'architecture est un des vecteurs de la transformation sociale,**
- **son utilité s'inscrit dans sa capacité à servir une vision sociale, et c'est en cela qu'elle doit être valorisée,**
- **fondamentalement, on forme des architectes pour en faire des bâtisseurs de société,**

- **la conception de projets est le cœur de leur formation,**
- **l'enseignement de la discipline du projet ne peut être confié qu'à des architectes aguerris à cette pratique et cette dernière étant reconnue comme exemplaire.**

Pour le reste, nous sommes prêts à entendre :

- **évidemment les excuses de l'administration pour les dégâts qu'elle a engendrés,**
- **mais aussi les propositions des candidats à la fonction présidentielle de ce pays sur la place qu'ils envisagent de donner à l'architecture dans leur projet de société**

**Et au cas où ils seraient prêts à les entendre, nous sommes aussi prêts à leur faire part de nos propres propositions.**

Laurent Salomon,  
Président

## VIE PROFESSIONNELLE sur le thème de : «**QUEL ARCHITECTE POUR DEMAIN ?**»

### Futurs Architectes.

par **Albert LAPRADE**

Texte extrait du Bulletin / SADG n°55, mars 1957

Dans une enquête récente sur les jeunes (1), professeurs de philosophie et professeurs de lettres interrogés étaient fort pessimistes. Mais, fait surprenant, si le diagnostic s'avérait assez exact dans son ensemble, quant à l'époque, quant à la mentalité des nouvelles générations, il ne paraissait pas s'appliquer très exactement sur le plan moral aux apprentis architectes.

Pour donner le ton, voici quelques passages de ces observations cliniques. Nous traversons une crise de sincérité :

« Le talent court les rues... Mais beaucoup de « trop habiles, qui connaissent tous les secrets de la « formule » calculent leurs effets... Le slogan à la mode dispense (le jeune homme) de penser par lui-même. Tout devient mécanique, tactique... Il faut permettre (à la jeune génération) d'échapper aux cénacles, aux partis, à tous ces vastes troupes où les gens blasés, trop déniés viennent rapprendre la pire des niaiseries : celles des masses (2). »

« Ils (les jeunes) comprennent tout et ne croient plus en rien (3). »

« Je n'ai pas vu chez les jeunes d'aujourd'hui de grandes personnalités, de futurs créateurs. Il me semble plutôt qu'ils attendent un maître, un messie, quelqu'un qui ait la force et le courage de ne pas tout comprendre, tout expliquer et excuser. »

« Il est singulier que l'on ait tant parlé, à notre époque, du sens de l'engagement » (4) et pas assez de foi personnelle et vivace.

Bref on constate « une certaine éclipse littéraire et artistique... un « blasement », limité peut-être à 500 mètres autour de Saint-Germain-des-Prés... Chacun voulant « faire autre », se lance dans la surenchère et l'exagération et tombe dans une extravagance affectée... C'est une mauvaise manie de se demander sans cesse ce qui se fait (5). »

Les littéraires sont encore plus sévères que les philosophes. M.Étiemble, professeur de littérature française à la Sorbonne, plaisante les jeunes qui écrivent avec des « doigts de virtuose, l'âme sèche comme un caillou ». Les romans « à goût américain », comme les Ralto « manquent totalement d'intérêt... » « Les deux faits sociologiques les plus effrayants du monde intellectuel français sont le Coca-Cola et Françoise Sagan. » Et, pourtant, « aucune tyrannie ne peut étouffer, chez l'homme, le besoin de beauté et de liberté ».

Marie-Madeleine Davy, maître à la Recherche Scientifique, renchérit dans sa sévérité :

« Il n'y a plus de silence – le silence, l'art ultime de l'écrivain – parce qu'il faut faire du bruit, toujours du bruit, le plus vite possible... On a perdu le sens du sacré... On ne pénètre le sacré que par un chemin lent et difficile. Les écrivains et les artistes s'y sont précipités à tort ou à travers, malades de hâte, avides de « se faire un nom », de grimper, de se montrer. La « grimpomane » et l'exhibitionnisme ne donnent pas de grandes œuvres. Les grandes œuvres naissent dans l'anonymat... Heureusement « il ne s'agit là que d'un cycle. Nous sommes au bout de la roue. Mais la roue, Dieu merci, tourne toujours. »

Georges Bataille, professeur de littérature grecque à la Sorbonne, note de son côté :

« ... C'est l'époque de la facilité. Le confort, tel est le mot d'ordre... La réforme de l'enseignement qui consacre le primat de la technique sur le travail, n'est pas faite pour sauver la situation, pour nous détourner de l'unique préoccupation du jour : « rigoler ». C'est le triomphe de « l'esprit de groupe, des collectivités »... « Voilà ce qui est grave : il n'y a plus de solitaires. C'est sans doute ce qui explique qu'il n'y ait plus de créations »... « La France manque à sa mission, qui a toujours été de réveiller le monde »... « Il faut réagir, parfois même revenir en arrière, quitte à se faire traiter de « réactionnaire ». « Le salut ne réside que dans les individus. »

Enfin, un historien, M. Aron, conserve pourtant espoir, mais

stigmatise l'hydre moderne :

« Je suis convaincu que le mal vient du développement excessif des organismes centraux. Tout est centralisé, concentré à l'extrême. Paris est un véritable tyran. La vie littéraire, par exemple, ne se conçoit qu'à Paris. La province est complètement exclue. Et, pourtant, la capitale ne représente qu'un huitième de la France. »

Il est toujours bon de s'aérer, de rester mêlé (lorsqu'on a l'honneur d'inscrire dans la matière le souvenir de son temps), aux grands courants philosophiques ou scientifiques qui aiguisent la sensibilité, surtout en face des immenses bouleversements de « la civilisation machiniste ».

En somme, cette enquête auprès de personnalités assez variées nous transmet un appel à la liberté, et au sérieux, par-delà les amusements du cirque, et les slogans d'intérêt commercial.

Parmi les critiques faites à « notre époque », au « milieu » actuel des Lettres et des Arts, beaucoup nous atteignent, nous humilient, nous incitent à la réflexion, jeunes ou vieux. Mais ce qui nous semble le plus grave, c'est la constatation d'une jeunesse *veule et désabusée*. On a pu dire que cette détente des ressorts de l'âme française résultait « d'événements historiques – 1918 victoire avortée ; 1945 victoire non méritée » (6). Raisons plausibles entre beaucoup d'autres. Mais on a le sentiment que les événements actuels, par leur cruauté, leur injustice, vont amener un sursaut d'énergie nationale, comme il y en eut toujours chez nous au lendemain des périodes malheureuses (guerre des Cent Ans, guerres de Religion, ou désordres de la Fronde).

Cette reconnaissance est amorcée dans notre profession depuis quinze ans (les résultats le prouvent et s'amplifient). Nos futurs architectes auront sûrement bientôt quelque chose de plus grand et de plus profond à exprimer. Et il est probable que le chef d'œuvre attendu fera basculer dans le démodé une architecture quelque peu « strip-tease ». Rien des esprits réfléchis de par le Monde espèrent ce nouveau message, quand notre Pays aura enfin retrouvé sa personnalité, sa belle santé, son amour traditionnel du beau travail et de ce qui est élevé. Par suite de circonstances les Français sont, comme leurs logements, un peu « bas de plafond ». Mais, avec toujours au cœur, l'espoir.

La France est, par excellence, le pays de l'auto critique. On y entend dire du mal de tout, y compris de notre École des Beaux Arts, de ses Professeurs, et de ses élèves. Mais, quand on observe ce monde, avec un peu de recul, on y découvre, au contraire, d'insignes qualités. Les fanfaronnades de grossièreté et les propensions à « la rigolade » chez les élèves, ne sont qu'apparence. Le fond est plus sain que jamais, avec d'incontestables progrès. Des cérémonies comme celle à la mémoire de Roger Expert en 1955, ou celle à la mémoire d'Emmanuel Pontremoli en 1956 (7) auraient été « impensables » un demi-siècle plus tôt. Lors de la dernière, nous observions l'assistance dans le grand hémicycle. À côté des « anciens », des grands patrons (lesquels nous apparurent comme de véritables seigneurs de l'intelligence), la digne et respectueuse émotion des « jeunes » signifiait beaucoup.

Tant de choses ont changé ! On se marie tôt à notre époque. Cette vie partagée entre de dures études et la nécessité de nourrir femmes et enfants, prédispose à une précoce maturité d'esprit. Le genre « zazou blasé », pressé de gagner de l'argent par n'importe quel moyen, n'existe guère parmi nos jeunes. Certes, ils manquent de loisirs pour rêvasser au « grand Art », pour flâner et se distraire, pressés qu'ils sont de sortir d'une situation difficile. Mais si les besoins matériels les gênent momentanément, par contre, ce temps d'épreuve les prépare à des lendemains qui, hélas, ne chantent pas pour tout le monde.

Dans l'ensemble, ces garçons (et les filles) font preuve d'un courage et d'une bonne humeur remarquables. Avec cela du goût. Il n'est que de voir les intérieurs des jeunes ménages campés n'importe où, soit dans un vulgaire H.L.M., soit dans un grenier. Tous ces foyers sont ravissants, reflétant un incontestable bonheur... alors que les intérieurs de nos aînés étaient la plupart si laids, si bourgeois, si « quelconques ». Et, partout, beaucoup de livres... de bons disques – encourageantes indications !

Ces jeunes, au départ plus cultivés que jadis, très vivants, très sportifs, très informés, sans complications, ne portent pas leur cœur en bandoulière. Bien entendu, ils aiment la vie et n'ont aucune vocation pour le suicide, par jeune prolongé dans une tour d'ivoire. Ils possèdent tous un sens pratique, des dons d'adaptation à ce qui est nouveau : programmes et plastique, techniques, mécanique et matériaux, règlements administratifs, questions financières ou juridiques, organisation industrielle des chantiers, etc... Aux évolutions ultra-rapides résultant des progrès de l'industrie, les jeunes sont infiniment mieux préparés que leurs prédécesseurs. On ne retrouve plus en eux cette auto-satisfaction et cette incuriosité de la technique que nous constatons jadis chez les virtuoses du beau cartouche. Les néophytes, au contraire, ont conscience, le diplôme en poche, qu'après une initiation générale, il leur faudra encore beaucoup apprendre et que l'École va se continuer dans la Vie. De là, une inquiétude et une tension d'esprit absolument nécessaires en face de certitudes toujours à réviser. Et nous envions leur aisance pour s'y retrouver au milieu de ces milliers de mots et d'expressions qui apparaissent tous les jours dans notre vocabulaire professionnel. Pas leur pareil pour retenir les cinquante appellations des planchers, de murs, de peintures, et tous ces néologismes (*béton surfacé, menuiseries plastifiées*, etc...etc...). Et il semble que la complexité et les risques de toutes ces novations en matériaux, en techniques aient pour résultat de rendre les « jeunes » beaucoup plus réservés que certains « anciens », croyant tout savoir, et dont l'orgueil est, par moments, insupportable.

On comprend la nécessité d'être prudent et modeste dans l'exercice d'une profession complètement bouleversée en ces vingt dernières années, dans la technique comme dans les rapports humains. Jadis, de nombreux particuliers formaient une clientèle étendue avec des programmes de moyenne importance. Un client perdu, dix retrouvés. La construction quoique très évoluée depuis 1914, était encore relativement simple, facilitée par de bons cadres (8). Aujourd'hui, ce n'est plus cela du tout. Subsistent seulement quatre ou cinq clients : l'État, les Villes, les Offices, les grandes industries nationalisées et quelques grandes firmes privées. Partout aux postes clés des hommes de valeur, ingénieurs et financiers. D'où une concentration extrême des affaires entre les mains de personnages puissants et qui tous se connaissent, faisant et défaisant les réputations comme les ministres au Grand Siècle. Un oubli, une faute de bon sens, une illusion, une faiblesse ou de simples airs de prétention peuvent avoir pour l'architecte des conséquences catastrophiques. Des gens pressés vous jugent et vous condamnent sur un détail infime, sans pitié, sans appel... et parfois même contre toute justice.

Ces grands administrateurs, impatients et autoritaires, ont actuellement tendance à s'adresser aux jeunes novateurs en évidence, toujours les mêmes. Aussi « les élus », les « super-comblés » sont-ils très peu nombreux. On peut les admirer, les envier, les jalouser, les détester, cela ne change rien aux faits. L'évolution de la société conduit à d'implacables et bizarres sélections. Il y a bien une petite part de chance, d'aptitudes spéciales pour les affaires, et même la comédie, mais, règle générale, le succès va au talent, à l'audace, à l'intelligence, à l'autorité, au travail, à l' inexplicable rayonnement. Ainsi, les jeunes, dès le départ, se trouvent à une singulière croisée de chemins. Ils peuvent s'ils se sentent la classe voulue, tout

ambitionner, et prétendre très vite au rôle de grand chef, ou dans le cas contraire, il leur faut proportionner leur objectif à leurs moyens, étant entendu que « l'obscur », à notre époque, est plus en sûreté, plus heureux et parfois même plus riche que « le très illustre » (9) (à condition de savoir organiser sa vie). Et puis, heureusement, il reste encore une petite place pour l'aventure normale, c'est-à-dire pour des efforts s'additionnant aux efforts, des réussites aux réussites, le tout aboutissant lentement, sûrement, aux précieuses sympathies, à la notoriété, à l'aisance relative. Mais ce compartiment de la liberté et de l'initiative personnelle risque de se rétrécir sans toutefois disparaître. Il y aura toujours du travail pour le « très artistes ». Plus tard il y aura des clients ayant la phobie de « la série ». Mais, pour des raisons de prix, nul doute que la belle « série » va gagner du terrain.

C'est pourquoi, dans cette période où tout est bouleversé, il faut voir tôt et bien en face cette Vie moderne, en général cruelle, pour les solitaires, les faibles et les sensibles.

Enfin la complexité inouïe de nos constructions d'aujourd'hui sans aucun rapport avec les anciennes, implique des groupements de techniciens non seulement d'exécution mais d'invention. Les organes cachés de nos maisons sont, en effet, plus compliqués que ceux d'une auto, d'une locomotive ou d'un alternateur. L'architecte est maintenant une sorte de dieu en cinq ou six personnes : artiste, ingénieur, coordonnateur, financier, juriste, administrateur. Tâche aux responsabilités écrasantes. De plus, alors que médecins, avocats, ingénieurs, parlementaires, administrateurs peuvent provoquer impunément les plus grandes catastrophes, lui, le pauvre architecte, est tenu pour responsable de tout et tout. Aux qualités qu'on exige de ce galérien, combien de dirigeants seraient dignes d'exercer sa profession ? Aucune, de notre temps, n'est en effet aussi difficile, aussi dangereuse, réclamant autant de connaissances et de dons.

En marge d'un cours de construction infiniment plus vivant que jadis, les élèves des « Beaux-Arts » ont la possibilité de visiter en groupe les très importants et très nombreux chantiers de la Région Parisienne (chance que les aînés n'ont jamais eue). Et l'on comprend qu'à leur vue, ces « jeunes » aient l'avant-goût de ce qui les attend, la fortune ou la misère, la gloire ou le déshonneur, des faveurs inouïes ou des défaveurs imméritées. De quoi leur donner le recueillement du toréador avant son entrée dans l'arène.

Mais la partie à jouer est tellement magnifique ! L'époque offre tant de possibilités (10) ! L'architecte, pour la première fois, peut s'affirmer un si grand personnage dans l'organisation de la Cité et de

la Nation (11).

Pour ceux qui ont une âme de chef, pour les plus intelligents, les plus imaginatifs et les plus énergiques, pour les apôtres et les prophètes capables de grouper des équipes homogènes et travaillant avec une même foi, quelle carrière (12) ! Mais, à l'Horizon, que de nuages ! Et quelle nécessité d'alerter cette jeunesse quant aux terribles adversaires qui, demain, tenteront de lui barrer la route.

Albert LAPRADE

- (1) Enquête de J.-R. Huguenin dans Arts, Novembre – Décembre 1956, faisant suite au livre de M. Wladimir Jankelevitch : L'Austérité et la Vie Morale.
- (2) Jankelevitch
- (3) F. Alquié
- (4) B. Parain
- (5) R. Caillois
- (6) G. Bataille
- (7) Ou même comme celles du 11 Novembre.
- (8) Réaliser l'Opéra ou la Sorbonne n'était, pourtant, pas une mince entreprise. Mais le temps n'est pas si loin de Marcel Proust nous contant l'étonnante aventure de M. Mildé venant chez lui poser quelques fils pour lui donner cette merveille : la lumière électrique ! Comme les architectes devaient passer de bonnes nuits, en cette « belle époque ».
- (9) Ayant de tels frais d'agence, qu'aux fins de mois, pour peu qu'une rentrée escomptée se fasse attendre, que l'exécution d'un très grand projet soit différée ou demeure sans suite, il est aux abois ! Les commerçants ou les industriels peuvent avoir recours à des banques, les architectes pas.
- (10) En ces dernières années, « les jeunes et « les demi-jeunes » n'ont pas si mal travaillé que cela. En France, si les programmes sont plutôt modestes, les résultats sont dans l'ensemble plus qu'honorables, car la qualité de l'Architecture n'est fonction ni des dimensions, ni d'une originalité suraiguë. Nous donnerions tous les gratte-ciel de New York pour les monuments de Lysicrates ou de Thrasyllos à Athènes, dont la plus grande dimension ne dépasse pas 5 mètres. Et dans un demi-siècle, cette opinion sera encore bien plus valable !
- (11) On voit déjà aux Etats-Unis, au Mexique, au Brésil, en Italie, des architectes « modernistes » hissés sur le pavois par une élite d'industriels et par une opinion publique, passionnées des choses de l'Architecture, alors que, chez nous, il y a dix ans, les architectes n'étaient encore que les pelés, les galeux, d'où venait tout le mal.
- (12) Également, hélas ! pour les charlatans et les farceurs ! Car il y aura toujours des ignorants, des imbéciles ou des « snobs » pour croire aux boniments.

## Enseigner l'architecture

par Olivier GAHINET

*Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise en criant comme un cabri « l'Europe ! l'Europe ! l'Europe ! », mais ça n'aboutit à rien et ça ne signifie rien*  
Charles de Gaulle – *entretien télévisé, décembre 1965*

Depuis deux ans, la réforme dite « LMD » (pour Licence – Mastère – Doctorat, ou réforme 3-5-8) se met en place dans les écoles. Cette réforme instaure dans les études universitaires des étapes communes à tous les pays européens, étapes situées à 3, 5 et 8 ans d'études après le baccalauréat ou son équivalent.

Elle avait pour objectif affiché l'harmonisation des diplômes et des niveaux successifs de compétences universitaires au

niveau européen, pour permettre la mobilité des étudiants en Europe à tous les stades de leurs études, en rendant leurs diplômes compatibles entre eux.

Au fond, le projet s'inscrit dans un vaste mouvement intellectuel et réglementaire<sup>1</sup> d'organisation de la concurrence entre établissements d'enseignement, et se fonde sur le modèle étasunien. L'adoption de cette réforme dans les écoles d'architecture s'est faite au pas de charge, avec pourtant des difficultés.

La nécessité même de cette adoption n'a pas été discutée : on considérait comme acquis qu'une réforme bonne pour les universités serait forcément bonne pour les architectes. C'était une façon de dire que la discussion sur le rapprochement avec l'université, tarte à la crème des réformes successives

de l'enseignement de l'architecture, était close. Pourtant l'affaire n'est pas si simple : adapter un calendrier tout entier au service du libre parcours, du choix des formations comme sur une étagère était peut-être méconnaître les caractères les plus originaux de la formation au projet. En faisant du tourisme universitaire le modèle pédagogique, on dit aux étudiants de toute l'Europe que la question n'est pas l'amélioration de l'enseignement du projet ; il faut juste leur permettre d'aller voir ailleurs si ça ne serait pas mieux. Autant dire que quitter un an une mauvaise école pour une école pas meilleure fait progresser l'étudiant.

Ne pas s'interroger sur cet objectif de mobilité à tout crin, c'est accepter que la formation des architectes soit découpable en semestres indépendants les uns des autres, et que la continuité de la formation n'a pas d'importance. Ce fut confirmé lors du débat (déjà oublié) sur la place et le rôle de la licence. Le ministère affirmait que les étudiants s'arrêtant après cette licence en trois ans fourniraient une main d'œuvre de qualité dans les mairies et autres « acteurs » de la ville. C'était oublier qu'au bout de trois ans d'études en architecture, un étudiant n'a rien acquis d'exploitable, il est sur le chemin d'une formation complète qui verra sa fin plus tard, et dont les fins ne lui seront intelligibles que bien après. À la fin de ses études il sait faire un projet, au milieu de ses études il apprend à en faire. Et si ce n'est pas le cas, hé bien autant fermer les écoles qui ne servent à rien.

Finalement, le débat sur la réforme LMD s'est donc réduit à savoir où placer la fin des études, autrefois effectuées en six ans<sup>2</sup>. Le diplôme d'architecte devait-il correspondre au nouveau *Master* (le si beau mot de *maîtrise* n'a pas résisté au goût des technocrates pour les mots laids) et s'obtenir en cinq ans ; ou au *doctorat* qui s'obtient en huit ans ?

Il convient de rappeler que cette discussion a eu lieu dans des écoles et sous une tutelle déjà très marquées toutes les deux par les réformes un peu plus anciennes du recrutement des enseignants des écoles d'architecture.

Ces réformes, faites avec l'intention de créer un corps stable de professeurs et de maîtres assistants dans les écoles, sur le modèle universitaire, ont été marquées d'émblée par l'absence de politique architecturale de la tutelle. Le ministère de la Culture ne veut pas savoir ce qu'est la bonne architecture, le projet, un bon enseignement, une bonne école, et s'est borné à enregistrer des positions, à conforter des places. La lutte pour le pouvoir a été gagnée par ceux qui parlent le plus fort, par ceux qui ont du temps pour arpenter les couloirs du ministère, par ceux qui ont un intérêt personnel à ce que leur position triomphe. On va répétant que le projet - « *le projet, vous dis-je* » - est la clef de voûte de l'enseignement français, mais on a créé toutes sortes de petites principautés dans chaque école, où des enseignants devaient inventer des egos agrandis pour trouver leur place. L'enseignement du projet devint simplement l'une de ces petites principautés autonomes : théoriquement la plus vaste, mais toujours plus faible que les autres disciplines assemblées.

Les enseignants de projet sont minoritaires dans les écoles, et de ce fait n'en déterminent plus la politique pédagogique. Cela n'était pas anodin au moment où il a fallu importer la réforme LMD.

Le ministère a finalement tranché : le diplôme d'architecte serait au niveau du master, complété par une année professionnalisante (« stage » ou suivi en agence, et cours professionnalisant). Le traditionnel diplôme, morceau de bravoure de l'étudiant et qui faisait de celui-ci un architecte, disparaît ; il est remplacé par un dernier semestre à peine différent des autres, le Projet de Fin d'Étude (PFE). En

résumé, les enseignants de projet ont du laisser entériner la diminution de la durée des études, la disparition du projet de diplôme, et l'ajout d'une année de licence d'exercice où l'on ne fait pas d'architecture.

Cette année, le master nouveau est arrivé. Que manque-t-il à un étudiant de 5<sup>e</sup> année pour pouvoir exercer ? D'après le ministère : il lui manque de savoir faire la comptabilité d'une agence, de connaître mieux qu'auparavant la réglementation qui régit sa profession et l'ensemble de l'acte de construire ; d'après nous, maintenant que nous avons vu sortir les premiers Projet de Fin d'Étude : il lui manque carrément de savoir faire un projet... C'est à dire de maîtriser l'ensemble des échelles d'un bâtiment depuis l'inscription dans un site jusqu'à l'espace de l'usage, en leur donnant du sens.

Outre la réforme LMD, le système de recrutement des enseignants a sa part dans ce désastre : on exige que les candidats aux postes d'enseignants soient docteurs<sup>3</sup>, alors qu'il n'existe pas de doctorat en architecture. Il faut éviter les comparaisons faciles, mais tout de même, aimerait-on que les médecins ne soient formés que par des historiens de la médecine ? Ou plutôt que les seuls doctorats en médecine soient les doctorats d'histoire de la médecine ?

L'ambiguïté de la situation vient d'une confusion toujours entretenue sur la nature de la recherche : on doit distinguer la recherche *sur* l'architecture (histoire, sociologie, etc) de la recherche *en* architecture (ce que font les architectes qui méritent ce nom). Les confondre, c'est penser qu'une école des Beaux-Arts et une faculté d'histoire de l'art, c'est la même chose.

La recherche tant vantée par le ministère, tant mise en avant par les écoles pour se distinguer dans la mêlée, c'est la première, celle qui a une étroite parenté avec l'université, celle qui peut alimenter les postes d'enseignants en histoire de l'architecture, etc.

La recherche dont on parle pour engager un professeur de projet (dans la novlangue du ministère : Théorie et Pratique du Projet Architectural et Urbain, TPCA) c'est la seconde : qui alors doit être docteur *en* architecture ? Les meilleurs d'entre nous, les plus savants, les plus aguerris, les plus expérimentés dans la manipulation projectuelle. Leurs projets doivent être là, et être exemplaires. Les enseignants de projets doivent être des praticiens, et des praticiens impeccables ; des praticiens conscients, et qui sachent ce qu'ils font : comment peut-on enseigner le projet autrement ?

Le ministère affirme qu'enfin un tel doctorat *en* architecture pourra se monter bientôt, mais qui le mettra en place, les déjà docteurs, savants docteurs rassemblés autour du projet comme les médecins de Molière autour du malade, plus sûrs de le tuer qu'autre chose ? Ce sont eux qui se recrutent et qui se cooptent.

Qui devrait être professeur d'architecture ? Qui devrait être docteur *en* architecture ? Il est inconcevable que dans une discipline soit disant universitaire, les plus diplômés ne soient pas les meilleurs de la discipline. Or c'est le cas en architecture.

Cette situation est rendue possible par l'état même de la discipline : absence de volonté de choisir entre des soi-disant « tendances », absence de compréhension de la nature spécifique du projet. Au fond, l'idée qui sous-entend l'absence de politique de l'ensemble du ministère, c'est qu'on ne peut enseigner le projet. On peut enseigner le reste : histoire, structure, sociologie, etc., et il y a des livres pour ça d'ailleurs. Mais le projet ? Pas besoin, si tout architecte est un créatif qui, comme au temps des Beaux-arts, fait son projet

avec ses tripes sur la table. Tous les architectes distingués du moment, cette écume de la mode dont les bâtiments sont oubliés aussitôt que publiés, tous ces gens pressés hurlent à travers leurs bâtiments qu'ils sont des artistes, des auteurs, qu'ils ne doivent rien à personne, et leur ego remplace l'usager pour remplir le vide de bâtiments sans nom. Les grandes compagnies transnationales et les nababs collectionneurs choisissent des noms qui feront parler d'eux plutôt que de bons architectes, et des images spectaculaires plutôt que de bons bâtiments : ils sont dans une logique du spectacle, non de l'usage ; de l'objet, non de la ville ; de la compétition, non de la coopération ; de la solitude, non de l'urbanité. Et leurs dévoués serviteurs, les architectes du capitalisme mondialisé, veulent avoir tous les bénéfices : être de grosses agences d'affaires qui crachent un projet par semaine<sup>4</sup>, et passer pour l'avant-garde de l'art<sup>5</sup>.

Bizarrement, la libre concurrence, ou plutôt la saine émulation entre établissements qui est, au fond, à la source de la réforme LMD, est empêchée par elle. Parce que nombre d'écoles étaient d'un niveau faible, et que les diplômés y étaient médiocres, le ministère répétait sur le ton de la confiance que la réforme ne pouvait rien empirer. Hé bien si... auparavant, une école dynamique pouvait se distinguer, et il y avait une hiérarchie implicite mais très claire entre les écoles françaises. Aujourd'hui cette école doit, comme les autres, ramener son cursus de projet à cinq ans, rien ne doit dépasser, elle devra faire porter son effort d'excellence sur le doctorat, et donc pas sur l'apprentissage au projet. Former mieux à celui-ci, donner du temps pour le faire est impossible. Nous pensons donc souhaitable de faire revenir le projet au cœur de la formation des architectes, et pour cela il est nécessaire de :

- Introduire obligatoirement un enseignement de projet d'au moins 6 mois dans la 6<sup>ème</sup> année. Lui seul permet d'affirmer l'autonomie de l'étudiant en se distinguant des projets inscrits dans le fil de la scolarité. Ce projet pourra par ailleurs être le support des enseignements professionnalisant. Le projet d'architecture est un domaine très spécifique du savoir, et le projet de diplôme final est un moment nécessaire, celui où l'on ramasse ses connaissances accumulées, sédimentées, pour les mettre au service d'un projet qui est, au fond, soi-même. On se fonde comme projeteur dans le projet final. La perte de ce moment délicat et fondateur est un dommage considérable.
- Supprimer l'obligation de doctorat pour le recrutement des maîtres assistants et des professeurs de TPCAU, tant qu'il n'y a pas de doctorat en architecture.
- Mettre en place une commission de réflexion d'enseignants de projet et de praticiens sur la

nature du futur doctorat en architecture.

- montrer le prix qu'accorde le pays à la bonne formation de ses architectes en rendant plus complet le dispositif de recrutement des professeurs.

Il faut recruter les professeurs de TPCAU suivant des modalités dignes des responsabilités qu'auront à assumer les futurs titulaires. On peut par exemple imaginer une présentation de leurs projets construits et de leurs projets non construits, un exposé des enjeux théoriques des projets en questions et une confrontation avec la réalité construite ; cela pour permettre de vérifier que l'impétrant présente la qualité fondamentale qui fait le bon professeur, i.e. *savoir ce qu'il fait, et pourquoi il le fait*. Sinon on ne peut guère espérer qu'il ait quelque chose à enseigner aux étudiants.

Dans un second temps, un autre jour : le candidat peut donner une leçon devant le jury, comme cela se fait dans les disciplines juridiques. Face à un sujet proposé par le jury, on mesure la capacité du candidat à se confronter à des sujets théoriques de l'architecture qui sont hors de son champ.

On ne sait pas si le candidat ainsi recruté sera un bon professeur de projet. Mais au moins on a pris quelques précautions pour qu'il n'abîme pas les étudiants, et il pourra leur apporter quelque chose. C'est que la capacité à former au projet dans la durée est difficile à mesurer en quelques heures. C'est là qu'on pourrait s'appuyer sur l'expérience et l'expérience passée du candidat comme maître-assistant. Puisque la réforme est le fruit d'une vision de l'enseignement supérieur marqué par le libéralisme, utilisons ce dernier ; cessons de confronter des *points de vue* sur l'enseignement, comme ne cesse de le faire le Ministère : confrontons des *résultats*.

Contre les images beaux-arts des projets, bâclées pour des clients pressés, les écoles doivent redevenir le lieu de la résistance à la pensée pré-mâchée, le lieu de la réflexion, le lieu où le savoir est au service d'une volonté de changer notre environnement : le lieu d'une volonté de *faire* et de *faire mieux* qui s'incarne dans le projet.

Olivier Gahinet

<sup>1</sup> C'est le paradoxe souvent du libéralisme : pour organiser la concurrence, il faut toujours plus de textes toujours plus contraignants.

<sup>2</sup> Même si en réalité, le temps moyens des études était de huit ans.

<sup>3</sup> Il existe des diplômes ou titres admis en dérogation, c'est d'ailleurs et étrangement le cas du diplôme d'architecte... Mais pour le poste de Professeur, le doctorat est pratiquement indispensable, et l'habilitation à diriger des recherches (en quoi ?) théoriquement nécessaire.

<sup>4</sup> Dans un entretien avec Jacques Herzog publié par le *Moniteur* récemment, on apprend que les deux hommes d'affaires suisses gèrent 50 projets simultanément.

<sup>5</sup> Cf. l'article que Pierre Bourdieu consacre à Philippe Sollers – repris dans *Interventions Politiques (1961-2001)* Agone, 2002

## Rôle de l'architecte

par Jean-Claude RIGUET

La profession d'architecte connaît une crise de mutation dont les causes sont, entre autres, l'évolution démographique de la profession, l'informatisation, l'émergence de professions concurrentes, l'eupéanisation, voir l'internationalisation de l'exercice professionnel qui ont pour conséquences, une concurrence accrue, la diminution de la commande, la perte de marchés et la paupérisation du corps social des architectes.

Dès 1988, Florence CONTENAY, dans son rapport au Conseil Général des Ponts et Chaussées» (les architectes et la crise : pour une stratégie de développement – Décembre 1988), rappelait la grande avancée culturelle et politique qu'a représenté, en France, la Loi de 1977, reconnaissant l'architecture d'intérêt public et instituant le recours obligatoire à l'architecte et citait Bernard TRICOT, Président de la Mission Interministérielle pour la Qualité des

Constructions Publiques, qui écrivait que «l'architecture a tout à gagner, à long terme, à ce que les architectes pénètrent tous les milieux économiques, politiques et sociaux de la production avec un statut commun de salariés ou d'associés».

Elle estimait, néanmoins que cette loi présentait des aspects contradictoires en mettant en œuvre un «monopole imparfait» en donnant une définition restrictive du projet architectural et en interdisant aux architectes salariés d'une entreprise de porter le titre.

La situation des architectes, leur formation et leurs modes d'exercice varient selon les différents pays. Toutefois, il existe un certain nombre de constantes et l'on pourra se référer aux textes de l'UIA traitant de l'enseignement et de l'exercice professionnel qui ont pour objet de trouver un dénominateur commun à la fonction de l'architecte dans le monde, en pointant les spécificités de chaque pays ou de chaque continent.

La société est toujours en mutation et les évolutions politiques, économiques, sociales et techniques ont une influence déterminante sur l'acte de construire et par conséquent sur le métier d'architecte.

Ces évolutions sont évidemment différentes selon l'état de développement des pays, leurs traditions, leurs cultures, l'approche et la sensibilisation des populations à l'art de bâtir.

On pourra à cette occasion se reporter à l'excellente étude réalisée par le Colegio de Arquitectos de Calatuna qui avait été mandaté par le Consejo Superior de los Colegios de Arquitectos Espanoles intitulé «ARCHITECTURAL PRACTISE AROUND THE WORLD».

La première question que l'on peut se poser concerne la proportion d'architectes par rapport à la population de chaque pays. Si l'analyse du COAC relève une moyenne générale mondiale de 1 architecte pour un peu plus de 3.500 habitants, ce chiffre varie selon les pays et les continents dans des proportions extrêmes, depuis 1 architecte pour 400 habitants à 1 architecte pour 15000 habitants entre le Japon et la moyenne des pays africains. Dans ces conditions il est évident que les réponses correspondent à des pratiques différentes et des contenus de mission diversifiés.

Dans cette étude une liste a été établie pour analyser, selon les pays, les missions confiées à un architecte.

Si le projet de bâtiment fait l'unanimité, cela est moins vrai pour le projet des structures, et encore moins pour les équipements.

Par contre, en grande majorité, les architectes réalisent des études de faisabilité, établissent des documents techniques, contrôlent les coûts et coordonnent les chantiers.

Lorsqu'il s'agit du projet de développement urbain seuls 48 sur 78 pays interrogés ont répondu d'une manière affirmative et pour le reste des missions (aménagement du territoire, paysagisme, coordination du projet urbain, mobilier, décoration, expertise, et estimation) les réponses sont très variables.

Il serait également intéressant d'identifier les nouveaux marchés pour lesquels l'architecte devrait, de son point de vue, intervenir et que, parallèlement on examine si la société pense que c'est à l'architecte de remplir ces missions. Dans

ces conditions on serait conduit à repenser la formation de l'architecte qui serait trop exclusivement orientée vers la conception du projet architectural traditionnel.

Dans son rapport sur les « Métiers de l'Architecture et du cadre de vie : les Architectes en péril » (2004), Yves DAUGE, Sénateur, notait, dans les nouvelles missions que l'on pouvait imaginer pour le développement des activités de l'architecte, celles de « conseil »; les missions sans exécution, dans le secteur du conseil, de l'expertise et de l'urbanisme, ont augmenté de 61% entre 1991 et 1997.

Il notait également que l'évolution des études en architecture cherchait à préparer des futurs architectes non seulement à «projeter et construire un bâtiment, mais aussi à concevoir un ensemble urbain, à assurer la Maîtrise d'œuvre urbaine et à exercer des fonctions de conseil et d'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage».

Dans ses conclusions provisoires, le Programme de Travail de l'UIA, intitulé le «Rôle de l'Architecte» dont la direction avait été confiée à Jean Marie CHARPENTIER avec l'aide de Pierre Clément, il apparaissait qu'il convenait d'élargir les services que peuvent et doivent offrir les architectes (à l'exemple des USA) et qu'ils devaient entre autres, reconquérir les missions techniques, que les architectes devaient s'impliquer dans les fonctions politiques et sociales, que l'on devait refonder le rôle de l'architecte à partir de la politique de la qualité de la vie des habitants, du développement durable, du patrimoine, du projet urbain, qu'il convenait d'adapter la formation des architectes à la fonction que doit leur attribuer la société et que, pour ce faire, la formation continue devait être obligatoire.

Une récente enquête (2005) de l'Observatoire de la profession d'architecte, réalisée par un institut de sondage pour le compte du Conseil National de l'Ordre des Architectes, fait apparaître que les architectes français, en grande majorité, sont satisfaits et fiers d'exercer leur métier même s'ils ne sont que 55% à conseiller à un proche de devenir architecte.

L'architecte français considère en grande majorité que son métier est en pleine mutation, mais sa grande satisfaction vient du fait qu'il s'agit d'un métier de création, intellectuellement stimulant, avec une véritable utilité sociale; même s'il est de plus en plus difficile à exercer, il pense que c'est un métier d'avenir (53%).

Une question avait été posée aux architectes français dans l'enquête à laquelle il a déjà été fait référence (Observatoire 2005) concernant ce que, pour 50% d'entre eux, les architectes considèrent comme les missions les plus caractéristiques de leur métier : la protection de l'environnement, le développement durable, la politique urbaine pour 48%, la rénovation de certains quartiers pour 39%, la sauvegarde du patrimoine pour 31% et la mixité sociale pour 27%.

Il est intéressant de noter que, outre la protection de l'environnement et le développement durable qui viennent en tête pour les missions qui relèvent de leur métier, c'est la ville qui devient la préoccupation majeure des architectes à travers les missions qu'ils mènent, et ceci dans des directions complémentaires :

- culturelle avec le patrimoine
- politique avec l'urbanisme
- sociale avec la mixité

En est-il de même de la Société; celle-ci pense-t-elle que



les missions primaires de l'architecte sont :

1. la protection de l'environnement et le développement durable ?
2. le projet urbain dans ses dimensions politiques, culturelles et sociales.?

Pascale JOFFROY et Cyrille VERAN, dans un article du MONITEUR du 30/05/03 faisaient état d'un sondage réalisé par BVA / LE MONITEUR, auprès des Maîtres d'Ouvrage à l'occasion des «Rencontres de la Maîtrise d'œuvre»; il apparaissait que les Maîtres d'Ouvrage étaient pragmatiques, inquiets, et qu'ils attendaient d'être rassurés par le Maître d'œuvre qu'ils allaient choisir. Et pour ce faire, le «sérieux» l'emportait sur le «talent» comme critère de sélection.

Ils attendaient du Maître d'œuvre un «bon relationnel», une capacité à «écouter et dialoguer» et bien sûr qu'il soit «compétent» mais, si le bon suivi du chantier est un gage de réussite pour le Maître d'Ouvrage, il ne confie pas souvent cette mission à l'architecte, surtout dans le privé.

Par contre, en amont, le Maître d'Ouvrage considère important que le Maître d'œuvre participe à la concertation,

## Demain, les architectes ?

par Hervé Bleton

Article déjà paru partiellement dans *Béton(s)* n° 8 de janv.- févr. 2007

Le statut des architectes est aujourd'hui fragilisé par une succession de redistribution des rôles dans l'acte de construire (directives européennes des services, partenariat public-privé...) et par une réglementation toujours plus contraignante (nouveau code des marchés publics, loi SRU, Réglementation thermique 2005, cibles HQE,...).

De plus la réforme de l'enseignement sollicite à son insu la profession pour les stages d'habilitation des jeunes diplômés, sans lui donner les moyens nécessaires à cet encadrement.

La difficulté accrue d'accès à la commande publique, le «dumping» sur les honoraires de maîtrise d'œuvre pratiqué dans le secteur privé et maintenant dans le public, la complexité du processus de construction, la multiplication des acteurs incitent fortement les architectes à se regrouper en des entités plus importantes.

Cette tendance démontre une indiscutable capacité d'adaptation aux évolutions de la production et de la société : l'architecte « de demain » ne le deviendra que s'il abandonne son splendide isolement de créateur dans sa tour d'ivoire, attitude que seules peuvent se permettre quelques stars mondiales abondamment médiatisées.

Mais d'autres questions se profilent. Comment sont formés aujourd'hui les architectes depuis la réforme de l'enseignement dite LMD (licence-maîtrise-doctorat) se calquant sur la filière universitaire ? Quelles sont leurs revendications actuelles pour préparer leur exercice de demain ?

Pour se faire une idée plus concrète de l'évolution des mentalités, quatre architectes de « promotions » différentes au parcours singulier, donnent leur point de vue et nous livrent quelques pistes tirées de leur expérience.

(NB : les entretiens ci-dessous ne sont pas retranscrits littéralement, mais ont été réécrits pour les besoins de la lecture)

[Le premier des interviewés, descendant d'un illustre architecte éponyme, ami de longue date, est le plus expérimenté ; il a commencé par évoquer son parcours professionnel atypique en achevant l'entretien par esquisser une potentielle filiation

mais ce n'est pas pour autant qu'il envisage une rémunération correspondante à cette activité de « médiation ».

Pour être rassuré, le Maître d'Ouvrage aurait donc tendance à recourir à une Maîtrise d'œuvre unique et pluridisciplinaire plutôt qu'à une association de Maîtres d'œuvre spécialisés (modèle anglo saxon).

Il semblerait que les Maîtres d'Ouvrage, à une très large majorité, préféreraient pour l'avenir recourir à un groupement de « Maîtrise d'œuvre – entreprise » dont le Maître d'œuvre serait le mandataire, plutôt que le même groupement dont ce serait l'entreprise qui serait mandataire. Un signe de confiance ? Une lueur à l'horizon des contrats de Partenariats Publics-Privés ?

Il serait présomptueux de conclure d'une manière définitive ; mais cet ensemble de points de vue croisés permet d'alimenter la réflexion. Il manque pourtant un volet essentiel : l'usager. Mais cela renvoie à un nouveau débat sur la culture architecturale et sur la place que notre Société réserve à l'architecture, si ce n'est à l'architecte.

Jean Claude RIGUET.

architecturale pour son enfant.]

Architecte-voyer en chef de la Ville de Paris, en charge des nouveaux grands projets culturels de la ville depuis 2002, **François Dumail**, fort de sa double expérience libérale et publique, nous parle en tant que maître d'ouvrage :

« A l'avenir, tous ceux qui voudront exercer notre métier devront éviter les écueils dont nous avons déjà fait les frais : fourvoiement dans une filière bouchée – isolement – méconnaissance des règles du jeu ; c'est de notre responsabilité de les y introduire progressivement, l'aide au démarrage est fondamentale.

Mais avant tout la formation initiale académique n'est pas suffisante, malgré l'introduction de stages professionnels alternés en agence, elle devrait être complétée par une succession d'expériences auprès de divers acteurs de la construction : Maîtres d'ouvrages publics et privés, collectivités, entreprises,... sans oublier la nécessaire pratique hors de l'hexagone afin d'acquérir une culture constructive tout au moins européenne, sinon internationale ! »

« Nous constatons que notre rôle subit une évolution inéluctable, à nous de la maîtriser pour que l'Architecte reste un acteur central. Pour ce faire, il doit continuer à peser auprès des décideurs en s'étoffant, par la création ou l'intégration à un ou des réseaux (partenaires, clients, conseils,...) ; ce groupement s'avère indispensable pour acquérir plus de crédibilité, mais il ne faut pas se tromper de circuit ! Le travail solitaire ne répond plus à la complexité des enjeux, une communauté de pensée (idéologique ou pas) est un bon liant pour former un groupe de conception de type « *work in progress* ». La création architecturale se porte toujours mieux lorsqu'il y a confrontation des idées au sein d'une même équipe. Perdant sans doute un peu de sa prépondérance, l'architecte gagnera en pertinence. Ainsi son rôle tendra plus vers celui d'un fédérateur de compétences que vers celui d'un auteur singulier. »

« A ce nouvel architecte, de nouveaux champs s'ouvrent, ils émergent encore timidement. Nous les observons déjà dans

les collectivités avec les acteurs locaux, l'architecte doit se « coltiner » le réel, aller au charbon. L'application de la participation consultative inscrite dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en est un bon exemple. Au sein du secteur public ou parapublic existe un besoin encore embryonnaire, sous-tendu par une politique croissante en faveur du développement durable (déjà initié en Allemagne). Dans ce cadre, il jouera un rôle de recensement des besoins et des compétences au sein de structures existantes (collectivités locales, mairies d'arrondissement notamment, associations,...). Mais nous constatons aussi la présence croissante d'architectes au sein des Maîtrises d'ouvrage publique et privée dans le but de les assister (AMO) en apportant une compétence transversale architecturale et urbaine – la plupart d'entre eux n'ont pas encore pris conscience de cette carence. C'est à la profession de les convaincre de faire appel à des architectes –conseils ! Enfin le partenariat avec des relais financiers ou industriels en investissant sans commande initiale, en développant des concepts innovants, en suscitant de nouveaux besoins ou usages, est un champ encore peu exploité. Retrouver le goût du risque que pratiquaient nos prédécesseurs, voilà un véritable challenge. A titre d'exemple, le travail de Jacques Ferrier avec les ciments Lafarge pour le projet de tour en ductal. »

***Le parcours atypique de cet architecte venu de la pratique libérale et ayant intégré en cours de route la fonction territoriale, conforte les propos fort pragmatiques d'un Maître d'ouvrage, fidèle à ses convictions initiales toutes pondérées par une longue pratique du montage d'opérations.***

[Le second des interviewés, fils d'entrepreneur de travaux publics, ami et partenaire de longue date, est le plus médiatisé ; il a tracé en parallèle son itinéraire tant intellectuel que professionnel et conclue l'entretien par un appel « politique » à plus d'investissement de la profession dans la société civile.]

Très présent dans la presse pour son partenariat avec des constructeurs et des industriels, **Jacques Ferrier** fait de son itinéraire singulier, une synthèse réussie de l'architecture, de sa formation scientifique et de l'enseignement :

« Les compléments de formation qui me semblent indispensables pour de futurs architectes ne sont pas ceux auxquels on peut s'attendre. Les architectes que j'ai rencontrés à travers le monde et qui m'ont le plus intéressé, sont ceux qui venaient d'horizons totalement étrangers à cette discipline, comme par exemple la philosophie, la géographie, l'ébénisterie même. Le but étant d'acquiescer un autre point de vue, d'établir une mise à distance des critères architecturaux ; la première des conditions serait de bénéficier d'une formation différente, préalable ou parallèle, peu importe si elle est complémentaire. Même Corbu consacrait toutes ses matinées à la peinture ! C'est un plus pour un métier tellement absorbant que le risque fatal est de ne plus lever les yeux du « guidon » professionnel.

Procédant de la même préoccupation d'ouverture -regarder ce qui se passe aux limites du point de vue géographique - c'est s'ouvrir au monde par le voyage et surtout l'exercice professionnel à l'étranger (Europe, Amérique du sud,...) pour sortir d'une pratique hexagonale casanière trop répandue. Mon expérience chez Foster à Londres me conforte dans l'idée que la confrontation de pratiques différentes, a été très utile à ma carrière en France.

Troisième condition mais non des moindres, est la maîtrise des enjeux techniques, rendue nécessaire par la complexité croissante de la production du bâti. A travers

l'enseignement, je me suis toujours attaché à relier l'architecture à la technique. Longtemps la profession a négligé cette dimension, mais aujourd'hui, il ne faut plus subir les impératifs techniques, mais savoir en jouer pour servir son projet.

La médiatisation réductrice de l'architecte a réduit son rôle à celui de styliste inspiré d'où la prolifération de projets « blobs » ; à l'échelle mondiale une vingtaine d'entre eux suffirait à répondre à la demande et le reste de la production échouerait alors à une ingénierie qui n'attendrait que ça ! A mon sens les architectes ne retrouveront leur pleine légitimité qu'au prix de leur investissement dans les enjeux techniques et d'usages, étant convaincu à l'instar d' Christopher Alexander que l'usage prime sur la forme. A contrario de la tendance actuelle du technologique omniprésent, l'essentiel est de replacer l'homme au centre de la technique. C'est-à-dire que la technologie se fasse sous-jacente, asservie à son usager et non hégémonique. Une attente nouvelle de bâtiments apaisants (« lowtech ») voit le jour aujourd'hui, à un stade peut être encore embryonnaire mais prometteur.

Je ne peux envisager mon exercice sans la liberté de questionner le programme et non d'y être asservi, ce qui est plus facile à faire dans le secteur tertiaire et les équipements que dans le logement. Le sens critique et la liberté de l'exprimer sont fondamentaux. Plier la demande de tout maître d'ouvrage à un projet qui le dépasse est intrinsèque à ma mission d'architecte ; il s'agit d'offrir les lieux propices à de nouvelles pratiques sociales, ferments du renouveau du collectif, de l'urbanité, condition à une vie possible dans les mégapoles de demain.

Il faut aussi démythifier, une fois pour toutes, la fonction de l'architecte bâtisseur, ce dernier peut autant, sinon plus servir l'Architecture auprès de donneurs d'ordre en contribuant à la formulation de la commande, à son suivi, à son élucidation... Quand je disais : « les architectes français doivent sortir de leur agence \* » j'entendais qu'ils devaient investir les lieux de la commande pour influencer qualitativement sur la production du bâti et de l'urbain.

Assurer un vrai rôle, influent, convainquant et l'exerçant librement afin d'influer sur les grands enjeux à venir que sont les questions majeures à l'échelle planétaire : les métropoles, l'environnement, la technique et les projets proliférants. J'ai bon espoir : récemment, lors d'un concours sur la ville du futur (Archilab), mes étudiants m'ont heureusement surpris par leur remarquable conscience des enjeux globaux dépassant leur périmètre académique.

(\* cf. interview dans le Moniteur du 6 mai 2005.)

En guise de conclusion, je reprendrai les trois domaines où l'architecte de demain devrait s'investir : d'abord dans la vie collective, en créant des lieux propices à son développement, en détournant les programmes pour servir le sens du collectif civique qui a quitté l'espace public, ensuite dans des cercles vertueux en tant que conseil, assistant aux maîtres d'ouvrage, ou même dans un rôle politique (pourquoi n'y a-t-il pas de maires architectes pour des villes de + 100.000 hab. ? ), et enfin dans le domaine de l'environnement ; l'Architecte doit se préoccuper des enjeux globaux, au delà même de sa propre discipline. »

***Commentaire : nous avons ici l'approche d'un professionnel accompli qui est à la croisée des chemins, accédant à la notoriété tout en conservant une approche humaniste grâce à sa pratique d'enseignant.***

[Les derniers, puisqu'ils sont deux associés, mais pas les moindres des interviewés, incarnent le renouvellement et l'espoir de la profession ; ils n'ont pas insisté sur leur

parcours, somme toute classique, mais surtout ils ont tenu un propos non-conformiste décapant et démontré une conviction indéfectible dans leur rôle à jouer dans ce monde de brutes.]

Issus d'une promotion plus récente de l'école d'architecture de Paris Belleville et forts d'expériences professionnelles au sein d'agences reconnues issues de la génération précédente (P.Madec, Bolze et Rodriguez, Mas et Roux,...), **Christophe Ouhayoun et Nicolas Ziesel** (agence KOZ - partenaire de PLAN 01) apporte un éclairage plus vif sur le sujet :

« Les acquis nécessaires pour exercer demain seront d'une part, une solide grille d'analyse critique des enjeux territoriaux, des échelles de projet, du jeu et rôles des acteurs, outrepassant la stricte formation académique, ce qui manque aujourd'hui aux jeunes diplômés, d'autre part la capacité de se déconnecter des réalités techniques pour travailler sereinement dans l'abstraction pure.

Il leur faudra prendre conscience de la relativité, à l'échelle mondiale de la notion de densité et, par conséquent, de celle de l'espace qu'ils concevront. Pour être capable d'agir sur l'environnement commun, ils sauront se départir de leur propre système de références afin de se rendre intelligible à tous par des valeurs partagées.

En guise de viatique, nous leur souhaitons de passer six mois dans une ONG pour se confronter à la réalité triviale (problèmes sanitaire, d'hygiène, d'approvisionnement, etc..), les vraies urgences, les circuits de financement, la logistique. A contrario, nous constatons que l'apprentissage à l'étranger ne facilite pas l'intégration au retour des personnes surévaluées dans un marché du travail plus étriqué.

Ala question « Quel rôle jouera l'architecte de demain ? », nous voyons se profiler dès à présent différents modes d'exercice, dont le plus répandu sera sans doute, celui à l'anglo saxonne avec l'ingénierie intégrée, amenant une concentration des ressources et des compétences. A l'inverse, il nous semble que subsistera de façon plus modeste au niveau local, l'exercice généraliste de l'architecte à l'image d'un médecin de famille car le besoin continuera d'exister. D'autres formes se généraliseront comme celle intégrée à la maîtrise d'ouvrage, pratique de plus en plus répandue. Une prise de conscience spatiale voit le jour chez les maîtres d'ouvrage mais les ressources manquent. D'une manière générale, les carrières linéaires seront de moins en moins assurées, les parcours seront de plus en plus sinueux, la maîtrise d'œuvre n'étant plus la part exclusive de la pratique.

La société consumériste et technologique ayant tout individualisé, le grand enjeu sera d'ouvrir l'individuel au collectif, c'est-à-dire de ressusciter une conscience collective, un sens civique renouvelé et offrir un bien-être spécifique... Dans un monde qui ira très vite, l'architecte ne sera pas compétent en tout, il devra bien reconnaître ses limites. C'est pourquoi, les meilleurs seront ceux qui sauront constituer les meilleures équipes pluridisciplinaires, même ponctuellement et les animer ; le travail d'équipe sera la règle. L'architecte devra échanger son habit de créateur-auteur pour une tenue

plus mouvante d'«ordonnateur de talents».

Les domaines que nous nous verrions bien explorer seraient : l'environnement, qui est le grand sujet d'actualité, mais la tentation est grande de l'aborder avec des solutions purement techniques, celles-ci s'avérant très vite obsolètes ; il s'agira donc de chercher des solutions « passives » plus pérennes. La question de la matière nous intéresse aussi, par exemple la réalisation d'une façade textile, mais le sujet est peu exploré et il existe trop peu de relais techniques et financiers, notamment avec les industriels... ! La réglementation est un véritable frein à la créativité et fort coûteuse à la collectivité ; la faire évoluer vers un allègement serait également un grand chantier et c'est aussi le rôle de l'architecte que de s'en mêler ...Enfin la vitesse, les architectes devront être capables de travailler dans des champs exigeants plus de rapidité, moins normatifs et pérennes, plus ponctuels et événementiels.

Les deux grandes qualités requises pour exercer à l'avenir : la maîtrise de l'échelle des enjeux et la capacité de prendre du recul. »

**Plus idéalistes, mais partageant les mêmes préoccupations quoique plus « mondialistes », Christophe Ouhayoun et Nicolas Ziesel travaillent déjà en réseaux au sein de Plan 01 et participent à un cercle de réflexion regroupant des professionnels de leur génération intitulé « French touch ».**

Ces trois interviews nous montrent à quel point les avis convergent, malgré les itinéraires et les profils différents. Notons que la préoccupation première est la fragilité du statut d'architecte, sa nécessaire évolution, mais surtout son rôle irremplaçable d'agent « culturel » transversal et indépendant, rôle qu'il a à conforter vis-à-vis des acteurs de la construction bien sûr, mais aussi du corps social tout entier ! La tâche est d'envergure. Le reste est en sucroit.

#### Références

CV de François Dumail  
Formation initiale architecte dplg (1978)  
Itinéraire architecte voyer en chef de la ville de paris  
Exercice actuel : adjoint au sous-directeur des nouveaux projets culturels

CV de Jacques Ferrier  
Formation initiale centralien et architecte dplg (1985)  
Itinéraire agence Foster, agence Ferrier Gruzon,  
Exercice actuel agence Ferrier  
Activité secondaire enseignant  
Publications : cf site agence

CV de Nicolas Ziesel et de Christophe Ouhayoun  
Formation initiale : architectes dplg à Paris belleville (92)  
Itinéraire : agences parisiennes  
Exercice actuel : KOZ partenaire de PLAN 01  
Publications : cf site agence

Hervé Bleton

## Un dessin pour l'avenir

par Lucie Jeanneau & Jean-Claude Laisné

L'architecte ne sera que le reflet de l'architecture qu'il produira.  
« Seul compte l'acte architectural ».

En cela il est urgent de se poser la question de son devenir.

L'architecte a tout d'abord été considéré comme le constructeur ; en cela il était reconnu comme maîtrisant les règles de l'art.

Puis on a vu apparaître dans la définition de cette profession une notion de représentativité du pouvoir ou des croyances fondamentales du moment. L'architecte s'est alors plus préoccupé de refléter dans ses œuvres la hiérarchie des valeurs en place dans la société: s'est développée ainsi la notion de «façadisme».

Parallèlement ont été introduites des préoccupations plus «humanistes» portées par nombre d'architectes durant six cents ans. C'est tout d'abord avec le développement de la représentation perspective que l'individu a acquis une place prépondérante dans la réflexion architecturale. L'œil de l'homme est alors au centre du dessin. Le point de fuite est placé sur l'horizon. Il a pris possession de sa destinée puisque la ligne d'horizon est à la hauteur de ses yeux. L'homme est bien au centre de toutes les préoccupations spatiales et philosophiques. On parle alors d'humanisme. Ce regard fluctue entre le sujet et le corps social, entre la renaissance toujours réactualisée et le baroque complice, entre la topographie du territoire et l'urbanisme, entre la modernité et la post-modernité. Mais garde toujours l'utilisateur au centre de ses préoccupations. Ainsi même dans les périodes apparemment les plus classiques, que sont le 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, les gares, les hôtels de ville, les universités et les musées offraient les lieux de déambulations propices à l'expression du programme. Enfin, une approche que l'on pourrait qualifier de «spirituelle» a permis de développer une vision purement artistique des bâtiments qui s'assimilent alors plus à des œuvres d'art en tant que telles. C'est la dernière tendance depuis 25 ans avec toute la production minimaliste.

On voit bien comment, au cours du temps, l'architecte a pu tergiverser entre sa légitimité en qualité d'humaniste, c'est-à-dire de professionnel capable par sa sensibilité et son art de porter les usages au service de l'homme, mais également celui qui a la charge de l'embellissement. C'est bien dans la réaffirmation de ce double ancrage que pourra s'illustrer le devenir de cette profession.

S'il oublie ses racines, l'architecte redeviendra un simple constructeur, s'il privilégie une vision plus spirituelle, il sera identifié comme artiste. Dans les deux cas, il risquera d'être assujéti soit au pouvoir, soit à l'économie en place. Bien au contraire, s'il utilise sa sensibilité pour traduire spatialement l'évolution des us et coutumes d'un monde en mouvement, alors sa capacité à ressentir l'environnement social et à anticiper les aspirations et les demandes implicites de la société légitimera son rôle d'humaniste. C'est ainsi qu'il demeurera libre-penseur et porteur de cette idée d'une architecture au caractère indispensable puisqu'elle se rapporte à la dignité des hommes.

Lucie Jeanneau & Jean C. Laisné

## Trois questions...

par Luc-Régis Gilbert

En sortant de l'exposition « Walt Disney » au grand Palais, qu'il suffise d'un regard sur l'allée plantée d'arbres du square de Berlin, pour mesurer combien on peut manquer l'esprit de l'enfant ! Même pour les adultes que nous croyons être, ces arbres ne prennent-ils pas des allures de mages alchimistes extravagants ?...

Bon nombre d'œuvres à l'appui, l'exposition montre que Walt Disney a choisi ses sources en voyageant dans l'art ou la nature. Il cherche à frapper l'imagination, éveiller les sens, exalter les fantasmes. Il ajoute, avec les dessins, pastels, gouaches, d'excellente facture et transposition, un mouvement, une gestuelle, un rythme, inspirés de la danse et la musique. Il personnalise enfin ses vedettes, qu'il fait vivre humainement avec tendresse, humour, terreur... Hergé avec Tintin d'ailleurs fait de même, en « scénographiant », à une échelle justement accentuée, un monde urbain où paysager de matière, de forme, de couleur, un cosmos.

À la question « quel architecte pour demain ? », une réponse pourrait en confondre en trois autres :

- Quelle éducation des prochaines générations faut-il dès maintenant préférer pratiquer ?
- L'architecte d'hier, d'aujourd'hui, de demain, est-il vraiment différent l'un de l'autre, ou est-il intemporellement toujours le même ?
- La femme devenue majoritaire pourrait-elle marquer de son influence professionnelle et architecturale ?

1. Pour prétendre qu'il y ait encore demain quelque architecte, il importe de s'aviser sur notre maturité actuelle à en fabriquer. Comment préparons-nous cette génération potentielle d'architectes ?

Par négligence, nous risquons de ne produire que ce que nous méritons : le contenu d'une société empreinte de vulgarité, violence, corruption, fraude, saleté, matérialisme... ; soit

autant de défauts que dans son commerce, Méphistophélès utilise pour séduire les enfants sans famille ou de parents laxistes, et encore les adolescents qui manquent d'une école correctement suivie.

Alors que le souci opposé, dignité, courtoisie, spiritualité, sens de la cité..., pourrait conduire cette société dès l'enfance vers l'honnête homme, capable d'un effort sérieux pour respecter la collectivité autant que la personne. Ainsi pourrait-on générer de futurs architectes, sang de la ville, réceptifs à leur formation, si tant est qu'une déclinaison de réformes ne vienne l'amoinrir.

2. Imhotep, Ictinos, Hippiodamos, Bramante, Michel-Ange, Palladio, Ledoux, LeCorbusier... chacun de ces Maîtres livre un héritage, à la fois théorique et pratique, qui peut apparaître bien différent l'un de l'autre, mais qui avec recul rejoint dans l'art une similitude sublime.

L'architecte réalise l'œuvre, dès la conception jusqu'à l'achèvement, avec les moyens et le cadre de son temps, les références qu'il se propose. Il élimine l'imitation. Il ne retient comme possible que certains rapports convergents vers un concept, peut-être une création.

Par analogie, après avoir repris les définitions d'éléments fondamentaux et l'usage des outils de composition, I. Strawinsky dans sa *Poétique Musicale* décrit précisément, cette attitude de créateur, qui procède en sachant ce qu'il ne veut pas pour découvrir ce qu'il veut. Clouzot dans « *Mystère Picasso* » montre le peintre au travail, l'interroge sur son état de fatigue à l'épreuve et Picasso de répondre « *c'est maintenant que ça devient intéressant !* »

Ces exemples sont évoqués pour montrer que pour tout artiste, il ne semble pas que le processus créatif, essentiel de l'œuvre, se soumette à *hier-aujourd'hui-demain*.

Induction de données, certes oui !, relevant d'une culture largement et profondément acquise, de la responsabilité à court ou long terme, et voire d'un certain flair d'orientation.

Mais l'architecture se conjugue au présent, dans la plus grande méfiance de conjectures fictives. L'architecte

respecte son devoir de façon intemporelle.

3. Enfin, reste ce point d'interrogation, pour *l'architecte de demain*, si par un supposé réchauffement de la planète ou autre cataclysme, il changeait de nature, et devienne termite, fourmi ou abeille... ou tout simplement *femme* ?

En cinquante ans la femme s'est frayé un chemin, puis une avenue dans la profession ! Pour l'avoir observée tout ce temps, au travers de sa formation, et apprécié combien elle s'y épanouissait, on peut constater que la manière de s'y imposer diffère de celle de l'homme. Son approche du projet résulte quelque peu sensiblement de son comportement dans la vie, des prédominances qu'elle lui accorde, de ses qualités féminines. Elle voit, cherche, réalise *autrement*, quelque soit

le programme, celui de la maison, de la crèche, du centre commercial, du jardin...

Si elle parvient à surmonter les obstacles et affronts « macho », encore fréquents dans le métier, si elle sait s'entourer des encouragements qui lui sont nécessaires, ne serait-ce pas d'elle que naîtrait le profil de l'architecte de demain ?...  
Qu'apportera-t-elle à l'histoire de l'architecture ?

Luc-Régis GILBERT

## Quelles entreprises et quel savoir- faire ?

par Philippe GOURDON

Demain nous aurons peut-être des architectes qualifiés, mais que fera un chef d'orchestre sans musicien ?

Actuellement nous avons en France encore de très bons artisans, des entreprises bien structurées pour les grands travaux de Génie Civil avec d'excellents ingénieurs.

Mais demain où trouvera-t-on pour réhabiliter notre patrimoine : charpentier, couvreur, menuisier, plâtrier, ferronnier ?

L'Education Nationale dans les lycées techniques est pleine de bonne volonté mais ne pourra jamais remplacer les 5 à 6 ans d'apprentissage sur le tas nécessaire à un savoir-faire.

Aujourd'hui déjà nous voyons tous les jours dans la presse, la mise en cause des conceptions, des réalisations que ce soit du Terminal de Roissy ou de la petite école effondrée.

L'enseignement prodigué à mon époque par l'E.N.S.B.A. avait des défauts mais il avait un très grand mérite : il nous permettait en plus des heures d'Ecole et d'Ateliers, de « faire la place comme Nègre » Et oui (payés ou .... mal payés, sans

bulletins de salaire souvent), nous apprenions notre métier d'architecte. C'était notre formation permanente.

Le côtoiement avec les artistes peintres, sculpteurs, graveurs, nous donnait notre culture artistique.

Je pensais, comme tout un chacun, que l'ère de l'informatique allait réduire le volume des dossiers.

Je constate, hélas que pour un petit dossier par affaire dans les années 60 à 70, c'est aujourd'hui un rayon de dossiers (A.P.S. - A.P.D. - EXE - DCE - comptes-rendus, constat, DDE, etc...).

Nous sommes passés de la Technique Architecturale à l'Administratif architectural.

Mais où est donc passée la liberté de l'Architecte ?

Philippe GOURDON,  
Membre honoraire

# V I E D E L A S F A

## Journée SFA 2006 - Crise Urbaine, Origines et traitements

Luc-Régis Gilbert

La journée annuelle de la SFA a eu lieu le 19 juin 2006 sur le thème « CRISE URBAINE, ORIGINES et TRAITEMENTS ». La crise des banlieues, survenue en automne 2005, avait en effet suscité, dans le milieu professionnel des architectes et urbanistes en particulier, une vive réaction parmi les observateurs et acteurs. S'en est suivi une interrogation, génératrice de divers débats politiques, sur les négligences, carences, responsabilités, comme sur les mesures nécessaires à prendre d'urgence et à long terme en matière d'urbanisation, de logements, d'équipements, d'aménagements...

Les questions, concernant la chaîne des intervenants, du

légi­slateur au promoteur, constructeur, exécutant, n'ont pas manqué, dans ses objectifs culturels, de sensibiliser la SFA, son Conseil d'administration et son Président Laurent Salomon.

Dans le cadre d'ensemble dont s'impose la gravité, elle s'est proposée la visite de deux opérations de réhabilitation, de caractère exemplaire, voulant ainsi mettre en avant une position d'efficacité essentiellement pragmatique, à l'encontre de vaines polémiques.

En nous référant au dossier de présentation des œuvres par

leurs auteurs, remis aux membres participant aux visites :

1. La première fut **la Résidence des Bleuets, à Créteil.**

Située au sud de Maison-Alfort, la résidence des Bleuets a été conçue en 1962 par l'architecte Paul Bossard et construite par la SAHLM (=SAGECO). Elle compte 648 logements, implantés sur un terrain de 5,5 ha. Avec un dénivelé d'environ 10m, les dix bâtiments orientés est-ouest, de 5 niveaux habitables en T3,4,5, sur RDC de services, se caractérisent par des façades en  *Pierre moderne*  émergeant entre les cimes de superbes bouleaux et cèdres sur tapis de gazon.

Un diagnostic urbain, architectural et technique, confié à D. Renaud et P. Vignaud, architectes (RVA), a récemment permis de dégager les enjeux majeurs et redéfinir les objectifs actuels pour la constitution du Projet de Renouveau Urbain de la résidence : assistés de Judith Hardy, ils nous les ont personnellement largement commentés :

- Maintenir un équilibre social difficilement reconquis au cours des trente dernières années
- Désenclaver le quartier, réintégrer une trame d'espaces publics qui assure la continuité extraterritoriale
- Renouveler l'offre en matière d'habitat et de services associés au logement (dessertes, hall d'entrée, locaux communs, stationnement, espaces résidentiels)
- Préserver la qualité patrimoniale du site et du bâti

2. La deuxième fut **la Cité SALVADOR ALLENDE, à Villetaneuse.**

Conçue dans les années 1970 par l'architecte A. Fainsilber, cette cité, en dépassant le seul critère de rentabilité, présentait à l'époque par ses intentions une grande qualité architecturale. Cependant, en terrain plat et ne s'inscrivant dans aucune continuité historique du territoire, elle a souffert d'une densité et d'une rigidité excessive, dictant selon les points cardinaux son implantation orthogonale.

En vue de la réhabilitation de la cité par la ODHLM 93 - 274 logements, en réduction du nombre initial par démolition de 5 bâtiments en plus de la chaufferie et d'une partie du silo de parking - et pour tenter de la rattacher ainsi que l'Université à

la ville, une réflexion a été engagée en amont, conduite par les Frères L. et S. Goldstein, architectes, qui ont accepté de nous recevoir.

Ils nous ont développé l'objectif qui est de réorienter les deux composantes principales du site en fonction du tramway et de la voie nouvelle de liaison au centre et à la gare.

Deux entités en résultent, est et ouest en plan de masse, plus spécifiques, avec cour-jardins respectives, soigneusement dessinées en cheminements et plantation d'arbres d'essences composées. Elles assurent le rôle d'entrée aux deux groupements résidentiels, avec façades jouant des matériaux, reliefs et colorations. Elles brisent ainsi un sentiment d'isolement, et permettent la réalisation de constructions d'accompagnement, éléments fondateurs du nouveau quartier.

L'amélioration des logements s'est portée principalement, d'une part sur ceux du rez-de-chaussée avec une attention particulièrement architecturée sur les jardins privatifs et leurs clôtures, ainsi que sur les coursives de distribution, d'autre part plus généralement sur le confort et la sécurité.

La journée s'était entrecoupée d'un réconfortant déjeuner-débat chez « le Roi du Couscous », à la Plaine Saint-Denis.

Elle s'est achevée au siège de la SFA, autour d'un buffet dînatoire, préparé avec soin comme tout le déroulement de la journée par Cécile Bouhours : nous profitons de l'en remercier chaleureusement.

Une exposition s'y trouvait organisée par le Séminaire Robert Auzelle, aimablement prêtée par son Président R.-M. Antoni, présentée par P. Bernard et M. Golub, membres de son bureau, ayant pour thème « Un cours d'eau dans le quartier », et réunissant les projets d'aménagement urbain d'une vingtaine de lauréats au concours annuel international.

Une table ronde s'est ouverte en présence de plusieurs confrères ayant connu en cours de carrière des expériences relatives au thème de la journée, animée par Marie-Jeanne Dumont, architecte très compétente en sociologie urbaine, qui s'est – faut-il le rappeler ? – distinguée par son ouvrage en deux volumes sur l'Histoire de la SADG/ SFA.

Divers sujets de fond ont été abordés et discutés librement... jusqu'à l'aube, dans l'attente de la Journée SFA 2007 !

Luc-Régis Gilbert  
Vice-Président

## Compte-rendu de l'ouvrage - *Claude Nicolas Ledoux : Les trois temples* de Jacques Rittaud-Hutinet

Par Sylvie Freyermuth & Jean-François Bonnot

La citation de Louis-Sébastien Mercier figurant en exergue de ce bel ouvrage situe parfaitement la personnalité de Ledoux : « Monsieur Ledoux, vous êtes un terrible architecte ». Et en effet, il faut convenir que l'œuvre de ce visionnaire peut quelquefois laisser perplexe. Sa cité idéale, très partiellement réalisée en Franche-Comté, à Arc-et-Senans, présentait en effet, dans son état initial, des caractéristiques d'une ville certes utopique et grandiose, mais également concentrationnaire. Ne voulait-il pas, par exemple, isoler le savant dans son lieu d'étude, ne permettant qu'un éclairage zénithal ? (Ledoux, 1804, p. 85 ; Bonnot, 2003)

Le livre s'ouvre sur une brève biographie de Ledoux, où les jalons essentiels de l'existence de l'artiste sont posés : c'est à juste titre que J. Rittaud-Hutinet insiste sur le parcours de l'initié, qui pourrait avoir débuté lors d'un voyage outre-Manche en 1769-1770, avec la découverte des « maisons-

temples » ; c'est également en Angleterre qu'il aurait fait « l'expérience de l'initiation maçonnique ». Le chapitre suivant, consacré à « une dualité fondatrice » souligne que l'œuvre « de papier » de Ledoux est traversée par une double polarité : d'une part, la « rationalité technicienne », propre au constructeur et, d'autre part, des digressions rendant « la lecture presque labyrinthique » (sur ce dernier point, cf. Freyermuth et Bonnot, à paraître : nous montrons que le style — bien qu'étonnamment fleuri — de Ledoux, est structuré en fonction de contraintes aussi impérieuses que celles présidant à l'érection d'un bâtiment). Rittaud-Hutinet souligne également la place de la femme dans les représentations de l'architecte : « c'est ce moule affectif [...] qu'il veut transposer dans ses pierres pour créer un espace vivant. » (p. 30). Ledoux apparaît encore comme un érudit ayant « un sens aigu de l'histoire » et un esprit critique des plus développés. Le chapitre suivant prolonge le propos, et analyse les influences ésotériques qui

ont certainement partiellement conditionné la créativité de l'artiste. Ledoux est bien sûr un « homme des Lumières », dans l'esprit d'un Rousseau, avec lequel il partage l'idée qu'une harmonisation est nécessaire entre « l'intérêt de la collectivité et les intérêts individuels. » (p. 85)

Les chapitres suivants sont organisés autour des constructions et des projets architecturaux du Maître. Les théâtres d'abord — et particulièrement celui de Besançon, conçus comme un espace à la fois décroisé et favorisant une hiérarchie « économique » (le prix des places déterminant la position par rapport à la scène) et non plus « légitime », préfigurant ainsi les grandes tendances du XIX<sup>e</sup> siècle. Une place importante est ensuite réservée à la Saline d'Arc-et-Senans et à la ville de Chaux (non construite) qui devait « entourer l'usine à sel comme un écrin. » (p. 159). J. Rittaud-Hutinet montre fort bien l'articulation de trois notions centrales dans les conceptions de Ledoux : le centre, le temple et la théâtralité. Une analyse détaillée de différents édifices est proposée : la maison de campagne, la maison d'une « marchande de modes », d'un « homme de lettres », l'hospice, le « Pacifère » (« temple au bonheur »), la maison d'éducation, le cimetière (très étonnant), etc.

Le livre se referme sur deux courts chapitres, évoquant la question de l'utopie et plaçant Ledoux, du point de vue ésotérique — et peut-être d'une façon un peu hyperbolique — aux côtés de Mozart et de Goethe. Mais il est vrai que Ledoux écrivait (et c'est ainsi que J. Rittaud-Hutinet conclut) que « l'Architecte marchera au côté du poète, qui lui frayera un chemin parmi les dangers du monde des esprits ;

élevant des pierres immortelles, il s'avancera dans l'avenir. » (p. 240)

Le livre comporte une chronologie historique très complète et une bibliographie scientifique d'environ 80 titres. Quant à l'iconographie, elle est très riche, bien choisie, et se signale par la belle qualité de la reproduction.

Ce nouvel ouvrage de Jacques Rittaud-Hutinet (ingénieur de recherche à l'Université de Savoie, Chambéry) se recommande à un large public cultivé, et apporte un éclairage très intéressant sur le travail d'un architecte et d'un penseur que l'on a malheureusement eu tendance à négliger. Voilà donc une injustice réparée et l'on ne peut que souhaiter que ce livre rencontre le succès qu'il mérite.

**Sylvie Freyermuth** (Université Paul Verlaine, Metz)

**Jean-François Bonnot** (Université de Franche-Comté, Besançon)

Bonnot J-F. P. (2003) « La grande ville s'évapore / Et pleut à verse sur la plaine / Qu'elle sature' : à propos de la dilution de quelques marqueurs sociaux et linguistiques de l'urbanité », *XXIII<sup>e</sup> Colloque d'Albi — Langages et signification : Les langages de la ville*, 69-78, Toulouse, CALS/CPST.

Freyermuth S. & Bonnot, J.-F.P. (2006, à paraître), « Style et architectonique dans l'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux, une utopie de pierre et de papier », *Colloque architecture, littérature et autres arts : interactions, hybridations*, Société française des Architectes, Paris, février 2006.

Ledoux, C.N. (1804) *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, Imp. H.L. Perronneau, chez l'auteur, rue Neuve d'Orléans, 1<sup>ère</sup> édition.

Références : La Taillanderie, 2005, 255 pages

## Carnet

---

## Décès

---

**Daniel BADANI**, SADG en 1972, décédé le 15 juin 2006, à l'âge de 92 ans.

**Jacques BELLIERE**, SADG en 1948, décédé, il était né en 1921.

**André BONNAUD**, SADG en 1957, décédé le 19 avril 2006, à l'âge de 82 ans.

**Jean-Louis CANOQUET**, SADG en 1955, décédé le 23 octobre 2006, à l'âge de 80 ans.

**Paul CHAUDONNERET**, SADG en 1923, décédé le 24 juillet 2005, à l'âge de 82 ans.

**Jean-Claude DAUFRESNE**, SADG en 1950, décédé en janvier 2005 à l'âge de 81 ans.

**Philippe DOUILLET**, SFA en 1984, décédé le 4 avril 2006, à l'âge de 82 ans.

**Jean-Daniel EVETTE**, SADG en 1950, décédé le 15 avril 2006, à l'âge de 86 ans.

**Paul HENRY**, SADG en 1946, décédé le 3 août 2006, à l'âge de 95 ans.

**Pierre LABEY**, SADG en 1947, décédé, il était né en 1913.

**Paul MAYMONT**, membre correspondant de l'Académie des Beaux Arts - Institut de France, membre titulaire de l'Académie d'Architecture, a de nombreuses fois participé aux collégiales organisées par la SFA, il est décédé le 20 mars 2007 à l'âge de 80 ans.

**Daniel MICHELIN**, SFA en 1991, décédé le 15 février 2005, à l'âge de 89 ans.

**Henri PAUL**, SFA en 1990, décédé le 12 octobre 2006, à l'âge de 102 ans.

**André ROCHEBLAVE**, SADG en 1940, décédé, à l'âge de 91 ans.

**Eugène VOLTZ**, SADG en 1934, décédé, il était né en 1909

*La SFA assure à leur famille toutes ses sincères condoléances*